



CONCORDIA verse une contribution de CHF 200 au maximum à votre cotisation de membre d'un club sportif. Si vous avez souscrit **NATURA^{plus}**, CONCORDIA vous verse 50 %, à hauteur de CHF 200 au maximum, pour votre affiliation en qualité de membre actif à un club de sport. Profitez des effets bénéfiques du sport pratiqué dans un club tout en bénéficiant d'avantages financiers. Remplissez dès maintenant votre coupon.

CONCORDIA tient une liste des disciplines sportives permettant de bénéficier du Sport Bonus. CONCORDIA se réserve le droit d'adapter cette liste. Vous pouvez consulter cette liste auprès de votre agence/agence locale.

À remplir par votre club de sport

Vos coordonnées personnelles

En signant le présent coupon et en y apposant le tampon du club, vous confirmez que la personne mentionnée cicontre est membre actif de votre club sportif et pratique régulièrement du sport.

Cotisation de membre CHF Année

Nom du club

Discipline sportive

Lieu et date

Nom et signature (membre du comité du club)

Tampon du club

Nom

Prénom

Rue/n°

NPA/localité

N° d'assuré

Date de naissance

Veillez retourner le coupon dûment rempli à votre agence CONCORDIA.